



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 26 février au 28 mars 2025

Propriétaire	Commune d'Echandens
Parcelle N°	192
Adresse	Par du Château
Nombre d'arbres	2
Essence	1 charme commune et 1 érable plane
Motif	Arbres morts, branches sèche,
Compensation	oui
Essence	1 chêne sessile (<i>quercus petraea</i>) et 1 merisier (<i>prunus avium</i>)

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 26 février 2025
CBE/ejo—2025.007 – 5.1.1.